

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
COP 1248.74 - N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30



le cri
de l'île Espagnole

ou le choix des pauvres dans les Indes de Castille
en 1511

PRESENTATION

Ce numéro spécial de DIAL est une sélection de textes écrits par les protagonistes de la conquête des "Indes occidentales" entre 1492 et 1517.

Les vingt cinq années qui ont suivi la "découverte" de Christophe Colomb ont vu, en effet, se mettre en place dans les îles des Caraïbes un système colonial qui se solde très vite par l'effondrement démographique des populations autochtones. A la veille de la conquête du Mexique par Cortès, le sort des Caraïbes est définitivement scellé: la traite des Noirs sera le seul moyen de sauver les îles et leur capacité productrice. De par sa situation stratégique, l'île Espagnole (aujourd'hui Haïti et République Dominicaine) reste cependant le relais obligé entre la Castille et le Nouveau Monde.

Les textes sélectionnés ici ont pour auteurs Christophe Colomb, les "Rois catholiques" d'Aragon et de Castille, le prêtre séculier Bartolomé de Las Casas qui entrera dans l'Ordre dominicain en 1522, ainsi qu'une poignée de religieux dominicains et franciscains admirables.

Etant donné la quantité des documents de l'époque, il est évident que nous n'entendons aucunement être exhaustifs. Le fil conducteur de la sélection est celui des deux logiques - marchande et religieuse - qui président à la structuration sociale du Nouveau Monde. Pour nous en tenir à la seule région des îles des Caraïbes (dont la problématique sociale et culturelle est très différente de celle des civilisations maya, aztèque et inca du continent), nous assistons dès 1503 à la mise en place officielle du système du "repartimiento" et de l'"encomienda", système qui aboutit en fait au régime esclavagiste pour les populations des îles.

Les Indiens de cette région tropicale font l'objet d'une "répartition" (repartimiento), c'est-à-dire qu'ils sont attribués en groupes aux colons espagnols qui viennent s'installer en ces terres et qui mettent ainsi à profit cette réduction en servitude. La "répartition" est progressivement complétée par le système de la "commende" (encomienda), une mise des populations autochtones sous tutelle administrative des seigneurs espagnols qui deviennent ainsi "seigneurs commendataires". (Il faut souligner, contre une erreur fréquente, que la "commende" n'est aucunement une féodalité territoriale et n'implique aucune appropriation de la terre des personnes mises en "commende".) La reine Isabelle, en acceptant d'instaurer la "commende" en 1503, aura beau spécifier que celle-ci ne supprime ni la liberté des Indiens ni leur organisation sociale et qu'elle implique le salariat, l'absence - et pour cause - de contrôle administratif fera de la "commende" un véritable système d'esclavage légalisé.

C'est contre ce système que se dressent bientôt, avec une virulence étonnante, les premiers religieux dominicains qui arrivent dans l'île Espagnole en fin 1510, emmenés par le frère Pedro de Córdoba. Très vite, ils prennent la mesure de la catastrophe qui s'est abattue sur les populations autochtones et mettent le doigt sur la plaie: le système inique et illicite de la "commende". Le 30 novembre 1511, premier dimanche de l'Avent, le frère Antonio de Montesinos prend la parole à l'église au nom de sa communauté dominicaine. La condamnation est totale et brutale. Le scandale est immédiat chez les seigneurs commendataires. La Cour de Castille est vite au courant. Ainsi commence une bataille théologique et politique dont Bartolomé de Las Casas sera, après sa "conversion" de 1514, le porte-parole autorisé pendant les cinquante-deux années qui lui restent à vivre.

L'argumentation de ces missionnaires est simple: il faut supprimer la "commende" pour retirer aux Espagnols la tutelle sur les Indiens et la confier aux missionnaires. Ainsi naîtront les "réductions indiennes" sur tout le continent.

Tel est le fil conducteur des textes présentés dans ce numéro. C'est le début d'une longue histoire de souffrances mais aussi de dignité des petites gens, d'évangélisation en pleine pâte humaine, de courage apostolique face aux puissants de ce monde, d'incompréhensions et de heurts sérieux au sein même de l'Eglise. Une histoire qui se poursuit jusqu'à nous, aujourd'hui encore.

Charles ANTOINE

I - L'ILE ESPAGNOLE À PARTIR DE 1492

1. Préparation de l'expédition maritime

17 avril 1492, en Grenade - Capitulations (clauses du contrat) de Santa Fé signées entre Juan de Coloma, secrétaire particulier de la Couronne d'Aragon, au nom du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, et le frère franciscain Juan Pérez au nom de Christophe Colomb, sur les conditions pratiques de l'expédition dans la mer Océane

Les choses demandées que Vos Altesses donnent et accordent à don Christophe Colomb au titre de compensation pour ce qu'il a découvert (1) dans les mers Océanes et pour le voyage qu'il va maintenant, avec l'aide de Dieu, entreprendre en ces mers au service de Vos Altesses, sont les suivantes:

Premièrement, que Vos Altesses, comme Seigneurs qu'Elles sont desdites mers Océanes, fassent dès maintenant ledit don Christophe Colomb leur amiral dans toutes ces îles et terres fermes que par lui-même ou par son industrie il découvrira ou obtiendra dans lesdites mers Océanes, et ce à vie puis, lui étant mort, à ses héritiers ou successeurs de l'un à l'autre à perpétuité avec toutes les dignités et prérogatives relevant de l'office, de la façon dont en jouissaient dans leurs districts don Alonso Enríquez, votre Grand Amiral de Castille, et ses prédécesseurs dans ledit office.

- Leurs Altesses en sont d'accord.

Juan de Coloma

De plus, que Vos Altesses fassent ledit don Christophe Colomb leur vice-roi et gouverneur général dans lesdites îles et terres fermes que, comme il a été dit, il découvrira ou obtiendra dans lesdites mers; que, pour l'administration de chacune d'elles, soient proposées trois noms de personnes pour chaque office et que Vos Altesses choisissent la plus dévouée à votre service pour une meilleure administration des terres que Notre Seigneur permettra de trouver et d'obtenir au service de Vos Altesses.

-Leurs Altesses en sont d'accord.

Juan de Coloma

De même, qu'en ce qui concerne toutes les marchandises, perles précieuses, or ou argent, épices et autres choses de toutes sortes et quantités, quelle que soit la manière dont elles seront achetées, échangées, acquises, obtenues et trouvées dans les limites de ladite amirauté, Vos Altesses accordent dès maintenant une rétribution audit don Christophe en prescrivant qu'il dispose et garde pour lui la dixième partie de tout cela, déduction faite des coûts y afférant de sorte que de ce qui restera net de tout frais, il dispose la dixième partie pour lui-même et à sa guise, les autres neuf parties restant à la disposition de Vos Altesses.

-Leurs Altesses en sont d'accord.

Juan de Coloma

(...) (Clause portant sur les litiges éventuels)

De même, qu'en tous navires armés pour ledit trafic et négoce, chaque fois et autant de fois qu'ils seront armés, ledit don Christophe puisse, s'il le désire, contribuer pour la huitième partie à tout ce qui sera dépensé pour la cargaison; et qu'il dispose également à son profit de la huitième partie du bénéfice qui sera tiré de cette cargaison.

-Leurs Altesses en sont d'accord.

Juan de Coloma

Accordé et enregistré, avec les réponses de Vos Altesses en fin de chaque clause, en la ville de Santa Fé de la Vega de Grenade le 17 avril de l'an de la naissance de Notre Sauveur Jésus Christ 1492.

(1) A noter le passé composé, alors qu'on attendrait le futur ou le conditionnel. La transcription de Las Casas, dans *Historia de las Indias*, comporte le futur.

2. Compte rendu de la première des quatre expéditions de Colomb

15 février 1493, en mer - Lettre de Christophe Colomb à Luís de Santángel, trésorier des Rois catholiques, pour rendre compte de ses découvertes au retour du premier voyage dans les "Indes"

Parce que je sais que vous serez heureux de la grande victoire que Notre Seigneur m'a donnée au cours de mon voyage, je vous écris la présente. Vous apprendrez comment, en trente trois jours, je suis arrivé aux Indes (2) avec la flotte que les Illustrissimes Roi et Reine, nos seigneurs, m'avaient donnée: j'y ai trouvé beaucoup d'îles peuplées de gens en grand nombre et j'en ai pris possession au nom de Leurs Altesses par la parole et la bannière royale déployée, en quoi nul ne m'a contredit.

A la première île que j'ai découverte, j'ai donné le nom de "Saint-Sauveur" en l'honneur de la Haute Majesté qui a merveilleusement donné tout cela; les Indiens l'appellent Guanahani. La deuxième je l'ai appelée l'île de "Sainte Marie de la Conception"; la troisième, "Ferdinande"; la quatrième, "Isabelle"; la cinquième, "Jeanne" (3); et ainsi de suite, à chacune un nom nouveau.

Quand je suis arrivé à la Jeanne, j'en ai suivi la côte en direction du couchant et je l'ai trouvée si longue que j'ai pensé que ce pouvait être la terre ferme, la province de Catay (4). (...) J'ai ensuite suivi la côte vers l'orient sur cent sept lieues, jusqu'où elle se terminait. De ce cap j'ai vu à l'orient une autre île, distante de huit à dix lieues. Je lui ai aussitôt donné le nom d'Espagnole, et je m'y suis rendu. (...)

L'Espagnole est merveilleuse: les collines, les montagnes, les vallées, les plaines et les terres tellement belles et grasses pour planter et semer, pour élever du bétail de toute espèce, pour édifier des villages et des villes! Les ports de mer, il faut les voir pour y croire. Et la plupart des rivières aux grandes et bonnes eaux recèlent de l'or. Pour les arbres, les fruits et les plantes, il y a de grandes différences avec ceux de l'île Jeanne: dans l'île Espagnole il y en a de nombreuses espèces ainsi que d'importantes mines d'or et d'autres métaux. Les gens de cette île, comme de toutes les autres que j'ai trouvées et dont on n'avait pas connaissance, vont tout nus, hommes et femmes, comme leurs mères les ont mis au monde, encore que quelques femmes se couvrent un seul endroit avec une feuille verte ou avec une chose en coton qu'elles font pour ça. Ils n'ont ni fer ni acier; les armes ne sont pas leur fait. Ils n'en sont pas moins des gens bien constitués et de belle stature, bien qu'ils soient extraordinairement craintifs. Les seules armes dont ils disposent sont les cannes <qu'ils coupent> au moment où elles portent la semence et au bout desquelles ils introduisent une tige de bois aiguisée. Mais ils n'osent pas s'en servir. (...)

Ils ne connaissent ni secte aucune ni idolâtrie. Par contre tous croient que les forces et le bien se trouvent dans le ciel. Et ils ont cru très fermement que moi, avec ces navires et ces gens, je venais du ciel. C'est en grand respect qu'ils me recevaient en tout lieu après avoir surmonté leur peur. Ce n'est pas qu'ils soient des ignares; ils sont au contraire d'esprit très éveillé, des hommes qui naviguent à travers toutes ces mers et que c'est merveille de voir rendre parfaitement compte de tout. C'est tout simplement qu'ils n'avaient jamais vu de gens habillés comme nous ni de navires comme les nôtres.(...)

Dans cette île Espagnole - puisque j'en ai pris possession comme de toutes les autres au nom de Leurs Altesses, qu'elles sont toutes encore plus riches que ce que je puis en savoir et en dire, et que leurs Altesses peuvent en disposer aussi pleinement que des royaumes de Castille - dans cette île donc, l'endroit le plus convenable et le pays le meilleur pour ce qui est des mines d'or et de tout négoce et gain entre la terre ferme d'ici <en Europe> et celle de là-bas du Grand Khan, j'ai pris possession d'un bel emplacement auquel j'ai donné le nom de

(2) Première mention du mot dans un document imprimé. (3) En l'honneur, respectivement, du roi Ferdinand, de la reine Isabelle, du prince Juan, fils du couple royal. Il s'agit de Cuba.

(4) La Chine.

"La Nativité". J'ai établi là refuge et forteresse, dont la construction doit être actuellement terminée. J'y ai laissé pour cela des gens en nombre suffisant, avec armes, artillerie et provisions pour plus d'une année, ainsi qu'une barque et un maître-marinier pour en fabriquer d'autres. J'y ai aussi laissé grande amitié avec le roi de ce pays, au point qu'il mettait son point d'honneur à m'appeler son frère et à me considérer comme tel. Même s'il lui venait l'envie de porter atteinte à mes gens, ni lui ni les siens ne savent ce qu'est une arme: ils vont nus, comme je l'ai dit. Ils sont les plus craintifs qui soient sur terre, au point que ce sont uniquement les gens restés là qui seraient susceptibles de détruire ce pays. L'Espagnole est une île sans danger pour leurs personnes s'ils savent se tenir. (...)

De monstres je n'en ai pas trouvé ni n'ai entendu parler, si ce n'est dans une île appelée Caraïbe, la deuxième à l'entrée des Indes. Elle est peuplée par des gens considérés dans toutes les îles comme extrêmement féroces, car ils mangent la chair humaine. Ils ont beaucoup de pirogues avec lesquelles ils vont d'île en île de l'Inde pour voler et prendre tout ce qu'ils peuvent. Ils ne sont pas plus difformes que les autres, sauf qu'ils ont l'habitude de porter les cheveux longs, comme les femmes. Ils se servent d'arcs et de flèches ainsi que des mêmes sarbacanes avec un projectile de bois à l'embout, puisqu'ils ne connaissent pas le fer. Ils font preuve de férocité parmi les autres peuples qui sont par trop apeurés car, pour moi, je ne les considère en rien différents des autres. (...)

Pour conclure et pour ne parler que de ce qui s'est fait au cours de ce voyage, quelque peu rapide, Leurs Altesses peuvent constater que je leur donnerai tout l'or dont elles ont besoin, grâce au minimum d'aide qu'elles voudront bien me donner maintenant; des épices et du coton autant que Leurs Altesses demanderont d'en charger; de la gomme autant qu'elles demanderont d'en charger, de celle qu'on ne trouvait jusqu'à ce jour qu'en Grèce, dans l'île Khios, et que Votre Seigneurie pourra vendre à sa guise: de l'aloès autant qu'elles demanderont d'en charger; et des esclaves autant qu'elles demanderont d'en charger et qui seront pris parmi les idolâtres. (...)

Ainsi donc notre Rédempteur a accordé en cette grande chose la victoire à nos Illustrissimes Roi et Reine et à leurs royaumes fameux. Toute la chrétienté doit s'en réjouir, organiser de grandes festivités et rendre solennellement grâce à la Sainte Trinité, par de nombreuses prières solennelles, d'abord pour un si grand accroissement de peuples qui épouseront notre sainte foi, ensuite pour les biens temporels dont non seulement l'Espagne mais aussi tous les chrétiens tireront réconfort et profit. Et cela, conformément à l'événement, dans un bref délai. (...)

3. Le jeune Las Casas et le retour de Colomb à Séville

Mars 1493, en Castille - Bartolomé de Las Casas est fils de Pedro de Las Casas qui est l'ami de Christophe Colomb et qui sera de son deuxième voyage. Alors âgé de neuf ans, Bartolomé assiste à l'arrivée de Colomb à Séville (récit tiré de sa monumentale Historia de las Indias dont il commencera la rédaction à partir de 1527)

(...)

Don Christophe Colomb, appelé Amiral, partit de Séville pour Barcelone dans le plus grand appareil possible, en emmenant avec lui les Indiens qui n'étaient plus que sept à avoir survécu aux difficultés du voyage, les autres étant morts. Je les ai vus à Séville. Ils étaient assis près des arcades dites des Statues, à Saint-Nicolas.

Il avait avec lui des perroquets verts, très beaux et très colorés; des **guaysas**, sortes de masques ornés d'arêtes de poisson - par manière de perles - et d'or très fin; ainsi que bien d'autres choses jamais vues et entendues jusqu'alors en Espagne. (...)

4. Massacre d'Espagnols par les Indiens à l'île Espagnole

1493, à l'Espagnole - Massacre par les Indiens de l'île Espagnole de la quarantaine de marins laissés là par Christophe Colomb à la fin de son premier voyage suite au naufrage d'une des trois caravelles de l'expédition (Récit rapporté par les dominicains et les franciscains de l'Espagnole dans leur lettre du 4 juin 1517 à Guillermo de Croy, seigneur de Xevres - ou Chievres - et grand chambellan de Charles Quint)

Voici environ vingt-cinq ans, Très Illustre Seigneur, que le roi Ferdinand - Notre-Seigneur l'ait en sa gloire - envoya découvrir ces terres, et que ceux qu'il avait envoyés arrivèrent dans cette île. Mais sur les deux ou trois caravelles avec lesquelles ils étaient venus, il ne leur en est resté qu'une seule en bon état pour les ramener en Espagne (5). Il fut donc nécessaire de laisser ici une partie des navigateurs, une quarantaine d'hommes, dans une sorte de forteresse en bois.

Ceux-ci, devant la bonté des Indiens, ne se préoccupèrent pas de garder la forteresse dont ils avaient la charge jusqu'au retour des autres de Castille. Ils entreprirent plutôt de déambuler dans le pays, non point ensemble, mais deux par deux ou trois par trois. Et ils firent tant de choses aux Indiens natifs que ceux-ci les tuèrent tous les quarante. Même si aucun d'eux ne survécut pour expliquer comment ils avaient péri, on estime que c'est à cause des délits commis par les chrétiens que les Indiens les tuèrent. En effet, c'est une règle toujours vérifiée en ces terres que, chaque fois que les chrétiens sont arrivés dans les pays des Indiens et avant que ceux-ci aient entendu parler des chrétiens, les Indiens les traitaient comme des anges: ils leur donnaient de ce qu'ils avaient autant que les chrétiens leur demandaient. Les Indiens croyaient vraiment qu'ils étaient des anges venus du ciel, et que les voiles des navires étaient les ailes grâce auxquelles ils étaient descendus. Les chrétiens, au contraire, où qu'ils arrivaient et par manière de paiement pour les bienfaits reçus, leur prenaient leurs cases, leurs femmes et leurs filles pour se livrer à leurs turpitudes. Aussi estime-t-on que c'est ce que voulurent faire les susdits quarante restés à terre: pensant devenir riches de l'or des Indiens avant le retour des chrétiens de Castille, ils s'éparpillèrent par groupes de deux ou trois dans toute la région.

Au deuxième voyage onze cents hommes arrivèrent pour peupler cette île. Ils furent accueillis comme des anges par les Indiens, comme je l'ai déjà dit, en donnant aux chrétiens tout ce qu'ils demandaient et en faisant leurs volontés.

Cette vérité est si bien connue de tous ceux qui sont ici que nous n'avons trouvé personne -aussi pernicieux fût-il - pour la contredire. Ce qui montre à l'évidence le peu de faute qui incombe aux Indiens dans l'extermination des quarante Espagnols, et l'ampleur de l'immoralité pratiquée par les chrétiens.

5. La mission royale de conversion des païens

Cédule royale de 1493 - Les Rois catholiques Ferdinand et Isabelle donnent leur première instruction à Christophe Colomb pour son deuxième voyage qui quitte le port de Cadix le 25 septembre 1493, à la tête d'une flotte de dix-sept navires et de mille deux cents hommes

Il a plu à Dieu Notre Seigneur dans sa sainte miséricorde que le Roi et la Reine Nos Seigneurs découvrirent ces îles et cette terre ferme par l'industrie de don Christophe Colomb, leur amiral, vice-roi et gouverneur de ces terres, lequel a rapporté à Leurs Altesses que les peuples qu'il a trouvés installés là étaient, à sa connaissance, gens très disposés à se convertir dans notre sainte foi catholique car ils n'ont aucune loi ni indication. (...) Aussi Leurs Altesses, désireuses que notre sainte foi catholique soit augmentée et accrue, mandent et chargent ledit amiral, vice-roi et gouverneur, qu'il cherche, par toutes les voies et de toutes les manières qu'il pourra, à préparer et à entraîner les habitants de ces îles et de cette terre ferme à se convertir dans notre sainte foi catholique.

(5) Suite à la perte de la Santa Maria, Colomb s'installe sur la Niña. La Pinta, qui avait faussé compagnie au groupe, ne réapparaît qu'à la veille du voyage de retour de Colomb vers la D 1683-6 Castille. D'où les approximations des religieux.

Et pour aide en ce sens, Leurs Alteesses envoient là-bas le dévôt prêtre Frère Buyl, conjointement avec d'autres religieux que ledit amiral se doit d'emmener avec lui. Lesquels, par la main et l'industrie des Indiens qui sont venus ici, s'appliqueront à ce qu'ils soient bien informés des choses de notre sainte foi, car ils sauront et comprendront déjà beaucoup de notre langue, en cherchant à les instruire du mieux possible. Pour que ce mieux puisse être mis en oeuvre, après qu'à la bonne heure l'armada y soit arrivée, ledit amiral s'appliquera et veillera à ce que tous ceux qui en font partie, et tous les autres qui s'y rendront à partir de ce jour, traitent très bien et amoureusement ces Indiens, sans leur faire aucune misère, en cherchant à ce qu'ils lient les uns avec les autres conversation et amitié tout en faisant les meilleures oeuvres possibles. Egalement, ledit amiral leur fera gracieusement quelque don des denrées marchandes de Leurs Alteesses qu'il emportera pour le rachat, et qu'il respectera beaucoup. S'il arrive qu'une ou des personnes traitent mal les Indiens d'une façon ou d'une autre, ledit amiral, comme vice-roi et gouverneur de Leurs Alteesses, les châtiara sévèrement en vertu des pouvoirs de Leurs Alteesses dont il est investi pour cela. (...)

6. Proposition de réduction en esclavage des Indiens cannibales

30 janvier 1494, à l'Espagnole - Mémoire de Christophe Colomb sur le bon déroulement de son deuxième voyage, document remis à Antonio de Torres, capitaine de la Marie-Galante, à l'intention des Rois catholiques

(...) Vous direz également à Leurs Alteesses qu'à défaut, ici, d'une langue dans laquelle faire comprendre à ces gens notre sainte foi, ainsi que Leurs Alteesses le désirent, tout comme nous essayons de faire ce que nous pouvons, nous envoyons en cadeau, par ces navires, des cannibales hommes, femmes, enfants garçons et filles que Leurs Alteesses pourront confier au pouvoir des personnes qui leur apprendront le mieux la langue tout en les exerçant aux choses du service, et qui devront en prendre davantage soin que des autres esclaves en les séparant les uns des autres. (...)

Parce que, parmi toutes ces îles, celles des cannibales sont nombreuses, étendues et très peuplées, il nous semble ici qu'il serait bien d'y prendre des hommes et des femmes et de les envoyer en Castille. Ce serait pour eux l'occasion de se défaire une fois pour toutes de leur inhumaine coutume consistant à manger des hommes; et là-bas, en Castille, sachant la langue, ils recevraient très vite le baptême et en tireraient profit pour leurs âmes. De plus, parmi les peuples d'ici qui ne connaissent pas cette coutume, nous y gagnerions un grand crédit puisqu'ils verraient que nous prenons et emmenons en captivité ceux dont ils n'ont l'habitude de recevoir que des maux et dont ils ont tellement peur au seul énoncé de leur nom. (...)

Vous direz également à Leurs Alteesses que, pour le bien des âmes desdits cannibales tout comme de ceux d'ici, la pensée nous est venue que plus ils seraient emmenés loin mieux ce serait. En quoi Leurs Alteesses pourraient être servies de la manière suivante. Etant donné les besoins d'ici en troupeaux et bêtes de somme pour les gens qui se doivent d'y être, comme pour le bien de toutes ces îles, Leurs Alteesses pourraient accorder à un nombre suffisant de caravelles l'autorisation de venir ici chaque année. Ces caravelles amèneraient lesdits troupeaux ainsi que les approvisionnements et autres choses pour le peuplement de la campagne et le travail de la terre. Tout cela à des prix raisonnables pour ceux qui les transporteraient et qui pourraient être payés en esclaves pris chez les cannibales, gens certes féroces mais aptes, bien constitués et très intelligents; arrachés à leur inhumanité, nous pensons qu'ils seraient les meilleurs de tous les esclaves, inhumanité qu'ils perdront s'ils sont emmenés loin de leur pays. Il est possible d'en avoir beaucoup grâce aux canots à rames qu'ils savent fabriquer ici. (...) (6)

(6) Las Casas pense que c'est le fait que Colomb ait envoyé des esclaves sans autorisation qui est à l'origine de sa destitution de gouverneur de l'Espagnole.

7. Bartolomé de Las Casas et son Indien esclave

Décembre 1499, en Castille - Pedro de Las Casas, père de Bartolomé, qui était parti avec l'amiral Christophe Colomb à son deuxième voyage en 1493, rentre en Castille à Noël 1499. Il est accompagné d'un jeune Indien Taïno(7) qui lui a été offert par Colomb et qu'il donne en cadeau à son fils Bartolomé alors âgé de quinze ans

(...) Comme la reine Isabelle, de glorieuse mémoire, avait appris par les dernières lettres de l'Amiral Colomb arrivées par les deux navires en question, que l'Amiral avait donné un Indien comme esclave à chacun de ceux qui revenaient et qui étaient - si je ne me trompe - au nombre de trois cents, la reine fut irritée et dit ces paroles: "Ai-je jamais donné pouvoir à l'amiral de faire cadeau de mes vassaux à quiconque?", et autres paroles de ce genre. Elle fit alors annoncer à Grenade et à Séville, où se trouvait la Cour, que tous ceux qui auraient ramené des Indiens en Castille que leur aurait donnés l'Amiral, les réexpédient immédiatement aux Indes, sous peine de mort, par les premiers navires en partance. Et mon père, à qui l'amiral en avait donné un et qui l'avait ramené dans le voyage en question des deux navires ou caravelles - que j'eus avec moi en Castille et qui me suivit pendant quelques jours - le fit repartir pour cette île avec le commandeur Francisco de Bobadilla (8), en compagnie des autres Indiens. Je le retrouvai plus tard à l'Espagnole et l'y fréquentai.

Je ne comprends pas pourquoi la reine exigea avec cette extrême rigueur le retour de ces seuls trois cents Indiens donnés comme esclaves par l'amiral, et pas les nombreux autres expédiés par l'amiral et par le capitaine général (9), comme on peut le constater plus loin. Je ne vois pas d'autre raison si ce n'est que, pour ceux qui avaient été expédiés jusqu'alors, la reine pensait que, suite aux informations erronées envoyées par l'amiral, ils étaient des prises de bonne guerre (10). (...)

II - LES PREMIERS COLONS ORGANISÉS

8. Las Casas seigneur commendataire dans l'île Espagnole

15 avril 1502, Santo-Domingo - Bartolomé de Las Casas, âgé de dix-huit ans et devenu clerc (ordres mineurs), arrive au port de Santo-Domingo, "capitale" de l'Espagnole, en compagnie de son père. La flotte est d'une trentaine de navires transportant deux mille cinq cents personnes, sous les ordres du commandeur Ovando nommé gouverneur en remplacement de Bobadilla. Las Casas s'installe comme seigneur commendataire.

(...)

Les Espagnols et les voisins de cette ville de Santo Domingo, qui était à l'époque un bourg et se trouvait de l'autre côté du fleuve Ozana, se sont rassemblés sur la berge dans l'allégresse. En voyant et en reconnaissant ceux qui arrivaient, dont certains étaient déjà venus à l'Espagnole, ceux qui habitaient là leur demandaient des nouvelles du pays et de la Castille ainsi que le nom du nouveau gouverneur. Ceux qui arrivaient répondaient qu'ils avaient de bonnes nouvelles, que le roi et la reine envoyaient comme gouverneur à ces Indes le commandeur de Lares, Nicolas de Ovando, de l'Ordre d'Alcántara, et que la Castille allait bien.

Ceux qui habitaient là expliquaient qu'il faisait très bon dans l'île. Et pour en expliquer le pourquoi de leur satisfaction, ils ajoutaient ceci qu'il faut savoir: parce qu'il y avait beaucoup

(7) A la différence des Karaïbes, les Taïnos étaient pacifiques. L'esclavage initialement limité aux cannibales était en fait étendu à toute la population. (8) Commandeur de l'Ordre de Calatrava, nommé en mai 1499 gouverneur à la place de Colomb, arrive à l'Espagnole en août 1500. Destitué en 1502. (9) "Adelantado" Barthélémy Colomb, frère de Christophe.

(10) Synonyme de "guerre juste". Le droit de guerre faisait les prisonniers esclaves.

d'or, et qu'ils avaient trouvé une pépite valant à elle seule plusieurs milliers de pesos d'or; et parce que, certains Indiens d'une certaine province s'étant soulevés, ils avaient pu faire prisonniers beaucoup d'esclaves. Je l'ai entendu de mes propres oreilles car je suis arrivé à cette île dans ce voyage avec le commandeur de Lares. C'est ainsi qu'ils présentaient comme une bonne nouvelle et une source de satisfaction le fait que les Indiens se soient soulevés, ce qui a permis de leur faire la guerre et, par conséquent, de capturer des Indiens pour les expédier en Castille et les y vendre comme esclaves. (...)

9. "Des bêtes et non point des êtres humains"

Automne 1502, Igüey - Un Espagnol, qui se fera plus tard religieux dominicain, est témoin oculaire de la "guerre d'Igüey" sous le gouvernement d'Ovando. Son récit sera rapporté dans la lettre que les dominicains et franciscains de Santo-Domingo envoient le 4 juin 1517 à M. de Xevres (cf. §4)

(...) Il arriva que les chrétiens voulaient construire, et de fait construisirent une forteresse ici, dans le bourg de Santo-Domingo, le principal de cette île. Ils avaient besoin de **cazabi** (11) qui est le pain de ce pays. A quelque trente ou quarante lieues de là, à la pointe de l'île, la première terre en venant de Castille, il y a un village qui s'appelle Igüey où habitait un cacique, lequel avait beaucoup de champs de manioc. Ils lui firent dire de fournir du pain pour la construction de la forteresse, à quoi il accéda volontiers. Ils envoyèrent alors par mer, avec une caravelle, un capitaine qui s'appelait Salamanca; et les Indiens, sur ordre de leur cacique, chargèrent la caravelle de pain avec un grand empressement. Il était arrivé à de nombreuses reprises que ce Salamanca, pour faire montre de la férocité - ou cruauté - des chrétiens, avait amené avec lui un chien, un de ces chiens dont j'ai dit plus haut qu'ils avaient été dressés pour éventrer les Indiens. Cette fois-là, après que Salamanca fut descendu sur la plage avec son chien et alors que le cacique et ses gens s'y avançaient aussi, il lâcha sur eux son chien qui se jeta sur le cacique, pour le malheur de ce dernier: avant même que ce chien l'eut abandonné, il fut éventré et mourut trois jours plus tard.

A la vue de leur cacique ainsi malmené - ceci venant s'ajouter aux autres outrages dont ils étaient habituellement victimes, comme de se voir prendre leurs femmes, leurs filles et leurs choses - les Indiens dirent à Salamanca de s'en aller: sa compagnie leur déplaisait, ils ne voulaient plus le voir en ces terres, ni lui ni aucun autre chrétien. Voilà ce que fut leur rébellion. Les chrétiens qualifient les Indiens de rebelles quand ils ne peuvent pas se déplacer en toute sécurité au milieu d'eux, alors qu'ils les accablent habituellement d'outrages et d'offenses.

Entre temps, un autre capitaine passa par là en caravelle. Tout en sachant que ces Indiens étaient dans ces sentiments, mais en tablant sur leur simplicité, il entreprit de descendre à terre avec trois autres chrétiens. Les Indiens les tuèrent tous les quatre, ainsi que trois autres qu'ils rencontrèrent également sur leurs terres, une petite île qu'ils appellent Saona.

Que juge donc Votre Très Illustre Seigneurie si ces Indiens ont eu un motif légitime pour faire ce qu'ils ont fait, alors qu'on leur prenait leurs femmes, leurs filles et leurs choses, alors qu'on tuait leur seigneur en toute cruauté! De tout cela, personne sur la terre ne leur rend justice.

Au temps de cette guerre - et de l'autre dont nous allons aussi parler - le gouverneur était le Grand Commandeur (12). Vous pourrez ainsi constater de quel côté se trouvait la guerre juste car, dans le cas présent, ce sont les chrétiens qui partirent en guerre contre tous ceux de l'autre côté. Et dans cette guerre, Votre Très Illustre Seigneurie ne doit pas se dire que les Indiens étaient des combattants, étant donné qu'ils n'avaient ni armes ni art de guerre: ils n'avaient rien si ce n'est leur chair nue. Les cruautés dont ils furent les victimes ont été telles qu'on ne pourra les connaître qu'au jour du jugement dernier. Ainsi, encercler de nuit mille cinq cents d'entre eux dans leurs cases de chaume, les maintenir enfermés puis, le jour

(11) A la farine de "yuca" ou manioc. (12) Nicolas de Ovando, de l'Ordre d'Alcántara.

venu, les faire sortir sous la menace des poignards comme ils étaient, c'est-à-dire nus, les poignarder ensuite, et s'en aller: voilà l'une de ces cruautés. Ceux qu'ils rencontraient en chemin, ils se contentaient de leur couper les mains pour les expédier, ainsi terrorisés, en leur disant: "Voilà notre message pour les autres!" Ils faisaient des grils avec des branches pour les brûler vifs; et pour qu'ils ne crient pas, ils leur mettaient des bouts de bois dans la bouche; puis après les avoir emballés dans de la paille, ils y mettaient le feu pour voir comment ils allaient brûler. Ils leur ordonnaient de se précipiter du haut de grands rochers et les Indiens, tant était grande leur peur des chrétiens, le faisaient. Un jour, ils pendirent à la faîtière d'une hutte dix-sept caciques d'un coup.

Ces cruautés, Très illustre Seigneur, et les innombrables autres qui ne peuvent être contées, ont été pratiquées sur ces pauvres gens. Toutes ces choses dites ci-dessus - ainsi que celles dont nous allons parler quand nous évoquerons l'autre guerre de Xaragua - nous en avons eu connaissance par le récit de l'un des premiers chrétiens qui était arrivé dans ce pays en compagnie du vieil Amiral quand il vint peupler l'île (13), et qui se fit frère dans ce couvent de Santo-Domingo. Et celui-ci ajoutait à son récit: "Je dis ce que j'ai vu de mes yeux, car j'y étais. Si vous demandez à un autre Espagnol de mon temps ce qu'il en pense, il vous dira encore bien des choses différentes de celles que je vous ai racontées, car je ne vous dis pas tout ce que je sais. Dites-vous bien cependant que nous ne faisons pas plus cas de ces gens là que des chiens. D'ailleurs nous ne les appelions pas autrement." (...)

Au vu de ces oeuvres et d'autres semblables telles qu'elles ont été pratiquées par ceux de notre nation à l'encontre des Indiens, Votre Très Illustre Seigneurie peut considérer si les Indiens avaient, en toute raison et justice, le devoir de prendre leurs distances par rapport aux chrétiens, de se rebeller contre eux et de leur résister, car le droit naturel les y obligeait, pour la raison principale qu'à aucun moment les chrétiens n'ont cessé de traiter les Indiens pire que des animaux sauvages. (...)

10. L'institution du "repartimiento" et de l'"encomienda"

1503, Santo-Domingo - Le Grand Commandeur Nicolas de Ovando, gouverneur de l'île Espagnole, sollicite officiellement de la reine Isabelle que les Indiens soient répartis et confiés en commende aux Espagnols. Les dominicains et franciscains de l'île rappellent l'événement dans leur lettre du 4 juin 1517 à M. de Xevres (cf. §4)

(...) Après toutes ces choses, Très illustre Seigneur, le nombre des Indiens en vint à diminuer de telle sorte que les chrétiens pensèrent qu'en tout bien et toute sécurité ils pouvaient se les répartir entre eux pour s'en servir, ce que, de fait, ils firent.

Cette répartition, Très illustre Seigneur, commença de la façon suivante: le Grand Commandeur Nicolas de Ovando, avec l'ensemble du peuple chrétien qui se trouvait là, fit parvenir une information à la Reine Très Catholique de grand mémoire Doña Isabelle - que Notre-Seigneur la tienne en sa gloire! - pour lui dire que ces Indiens ne pouvaient en aucune manière devenir chrétiens ni parvenir à la connaissance de notre sainte foi catholique s'ils n'étaient confiés au pouvoir des chrétiens: de la sorte, en conversant avec ceux-ci, ils découvriraient les choses de notre foi et ils les feraient leurs.

Tel fut l'habillage avancé par les chrétiens pour se servir des Indiens. Mais en réalité, Très Illustre Seigneur, la vérité était tout autre, comme la suite des événements le montra: les âmes des Indiens furent vouées aux enfers, car ils moururent sans connaissance aucune de la foi qu'auraient dû leur transmettre les chrétiens; et leurs corps furent jetés aux ordures par

(13) Deuxième voyage de Christophe Colomb.

ceux dont la seule préoccupation était de remplir leurs poches d'or, et la seule volonté, de s'enrichir avant de retourner en Castille après avoir laissé un pays détruit et appauvri, comme tel fut le cas.

La Reine Très Catholique répondit qu'il lui paraissait bien que les Indiens fussent en compagnie des chrétiens à l'effet suivant:

- qu'on tienne en considération les caciques et les seigneurs vivant en ces terres, et, compte tenu de l'importance des peuples de chacun d'eux, qu'on fixe le nombre des hommes qui seraient pressés d'aller travailler avec les chrétiens et de converser avec eux dans le sens de ce que nous avons exposé plus haut, c'est-à-dire pour accueillir la foi;
- mais qu'on leur conserve toute espèce de liberté, en payant à chacun d'eux sa journée et son salaire en fonction de la qualité du travail et de l'état de la terre;
- que ceux qui seraient fatigués ou affaiblis retournent chez leur seigneur, et que d'autres viennent les remplacer;
- de sorte que, en étant ainsi toujours mêlés aux chrétiens, les Indiens parviennent, avec le temps, à la connaissance de notre sainte foi catholique.

Dans la cédule royale correspondante, Très Illustre Seigneur, il n'était précisé ni le salaire qui devait être versé à chacun ni le nombre, attribué à chaque seigneur, des Indiens qui auraient à servir les chrétiens et à vivre en leur compagnie. Ces deux choses étaient laissées à la discrétion et décision de ceux qui se trouvaient ici et qui régnaient dans l'île. Comme le but des chrétiens n'était pas - ainsi que nous l'avons dit - de faire ce qu'ils disaient dans leur information à la reine, à savoir la conversion de ces gens-là, mais qu'ils n'avaient pour seule aspiration que d'assouvir leur insatiable soif d'or, ils décidèrent que ces deux choses seraient réglées de la façon suivante: vu que le travail des mines est la chose la plus importante et qu'un journalier de Castille est payé ici trois réaux par jour, ils décidèrent que le salaire des Indiens serait de trois blancas par jour, ce qui n'est pas grand chose vu que cela représente ici, pour une année moyenne en Castille, l'équivalent de deux cent vingt-huit réaux. (...)

11. Missionnaires contre gouverneurs

La bonne réputation du Grand Amiral Christophe Colomb et l'indignité des deux gouverneurs qui lui ont succédé dans l'administration de l'Espagnole, selon les dominicains et franciscains de l'île (dans leur lettre du 4 juin 1517 à M. de Xevres)

(...) Ceux qui furent la cause de toutes ces morts dont nous avons parlé, Très Illustre Seigneur, furent surtout deux gouverneurs qui vinrent dans cette île après le vieil Amiral. L'un s'appelait Bobadilla, mais il resta peu de temps. L'autre fut le grand commandeur dont nous avons dit plus haut qu'il s'appelait Nicolas de Ovando, sous le gouvernement duquel se produisirent presque tous les ravages évoqués ci-dessus.

Si, au temps du vieil Amiral, se produisirent quelques outrages, ce fut surtout parce que les chrétiens ne disposèrent pas d'autant de commandement qu'il eût été nécessaire. D'une part, le pays étant très grand et les chrétiens y étant éparpillés, il n'était guère possible de parer à ces maux; d'autre part, comme nous l'avons dit, un grand nombre de chrétiens se sont soulevés et rebellés en compagnie dudit Francisco Roldán (14).

D'après tous ceux qui connurent le vieil Amiral à l'époque où il gouvernait l'île, il aimait les Indiens comme s'ils étaient ses propres enfants; toucher à eux en les maltraitant, c'était toucher à la prune de ses yeux. De la sorte, sans rigueur ni violence aucune, il les incitait, comme il les incita de fait, à venir payer quelque tribut à leur Roi et le nôtre. C'est ainsi que

(14) Responsable de la "guerre de Xaragua" évoquée dans la lettre des dominicains et des franciscains à M. de Xevres.

chaque cacique ou seigneur de la terre payèrent le Roi durant de longues années en fonction des biens disponibles dans les régions où ils habitaient, et susceptibles d'être utiles au Roi. Ceux qui avaient du coton donnaient du coton; d'autres, de l'or qu'ils trouvaient dans leurs terres, et ainsi de toutes les choses qui existaient là. Du moins n'étaient-ils pas contraints de quitter leurs terres, comme cela se produisit après le départ de ce gouverneur, et comme cela continue jusqu'à aujourd'hui où les Indiens sont emmenés en tout lieu où de l'or est découvert, loin de leurs terres, pour y connaître dans l'amertume la très triste fin de leurs vies et de leurs âmes. (...)

12. Première messe de Las Casas à l'Espagnole

Le jour octave de la Toussaint 1510, Bartolomé de Las Casas, ordonné prêtre en Europe, célèbre sa "première messe" à Concepción de la Vega

(...) En cette même année et en ces mêmes jours où le Frère Pedro de Córdoba se rendit à Concepción de la Vega, un clerc (15) nommé Bartolomé de Las Casas - originaire de Séville et l'un des anciens de cette île - chanta sa première messe, laquelle fut la première "première messe" à être célébrée dans toutes ces Indes. Et parce qu'elle avait été la première, elle fut particulièrement célébrée et fêtée par le second Amiral (16) et par tous ceux qui se trouvaient dans la ville de Concepción de la Vega, c'est-à-dire la plupart des voisins de l'île. Beaucoup de gens étaient venus - tout comme en Castille les gens venaient pour les paiements les jours de foire - chacun apportant avec lui l'or qu'il avait recueilli grâce aux Indiens, afin de le fondre parce que c'était l'époque. Et comme il n'y avait aucune monnaie d'or, ils fabriquèrent - avec la même coulée d'or destinée à payer le cinquième du roi (17) - des médailles d'or de différentes factures, comme des castillans et ducats contrefaits, pour les offrir au nouveau prêtre. D'autres firent des parures pour offrir, chacun selon ses possibilités. Il y avait déjà des réaux comme monnaie, dont il fut beaucoup offert. Le nouveau prêtre donna tout cela au parrain, sauf quelques pièces d'or, parce qu'elles étaient bien faites. (...)

III - LA POLEMIQUE DE 1511

13. Le sermon du frère dominicain Antonio de Montesinos

1er dimanche de l'Avent, Santo-Domingo - La petite communauté dominicaine sous la houlette du frère Pedro de Córdoba, et qui est arrivée depuis une année, a vite pris la mesure de ce qui se passe dans l'île Espagnole comme dans les autres îles. Ce jour-là, durant la messe à laquelle assistent le gouverneur et les seigneurs commendataires, le frère Antonio de Montesinos prend la parole au nom de sa communauté. Le prêtre Las Casas, qui vient de se faire refuser l'absolution parce qu'il n'entend pas se défaire de ses esclaves, est aussi dans l'assemblée. Le sermon fait choc...

C'est pour vous exposer ce que j'ai à vous dire que je suis monté dans cette chaire. Je suis la voix du Christ qui crie dans le désert de cette île. Il est essentiel que vous l'écoutez avec attention, pas n'importe laquelle, mais de tout votre cœur et de tout votre être. C'est la parole la plus nouvelle qui vous ait jamais été adressée; la plus âpre, la plus dure, la plus étonnante et la plus redoutable que vous ayez jamais pensé entendre.

(15) En parlant de lui à la troisième personne comme "clerc", ou "simple prêtre", Bartolomé de Las Casas entend se distinguer des "religieux". (16) Diego Colomb, fils de Christophe Colomb. (17) Taxe royale perçue sur les gains des conquérants reconnus comme tels par la Couronne de Castille.

Cette parole du Christ, la voilà: Vous êtes tous en état de péché mortel, vous y vivez et vous y mourrez, par suite de votre cruauté et de votre attitude tyrannique envers ces gens innocents. Dites-moi: de quel droit et en vertu de quelle justice maintenez-vous les Indiens dans une servitude aussi cruelle et aussi horrible? Au nom de quelle autorité avez-vous mené vos détestables guerres contre des gens qui vivaient tranquillement et pacifiquement dans leurs terres, et dont vous avez tué un nombre infini en semant la mort et une épouvante jamais vue? Comment avez-vous pu les opprimer et les épuiser sans leur donner à manger, sans soigner les maladies qu'ils ont contractées du fait de vos impositions excessives et dont ils meurent -mieux, dont vous les tuez - pour pouvoir vous procurer votre or quotidien? Vous êtes-vous souciés de leur faire prêcher la doctrine, de sorte qu'ils connaissent leur Dieu et Créateur qu'ils soient baptisés, qu'ils entendent la messe, qu'ils observent les jours fériés et les dimanches? Ne sont-ils pas des êtres humains? N'ont-ils pas des esprits doués de raison? N'êtes vous pas obligés de les aimer comme vous-mêmes? Vous ne le comprenez donc pas? Vous ne le ressentez donc pas? Comment pouvez-vous rester endormis, plongés dans un tel sommeil léthargique?

Soyez bien sûrs que, dans cet état, vous ne pouvez pas davantage vous sauver que les Maures et les Turcs qui n'ont pas et refusent même la foi en Jésus-Christ. (...)

14. Las Casas seigneur commendataire à Cuba

1513, Cuba - Le prêtre Bartolomé de Las Casas se voit proposer des terres dans l'île de Cuba par Diego de Velásquez, lieutenant du gouverneur Diego Colomb. Il s'y installe donc et se voit donner des Indiens en commende

(...) C'est alors que Diego de Velásquez pensa à fonder un bourg sur les bords du fleuve Arimao, ainsi qu'à procéder à la donation et à la répartition des Indiens. Parmi les voisins qui s'installèrent là pour la fondation, il y avait le prêtre Las Casas. A celui-ci, comme personne ayant bien servi et beaucoup travaillé dans ces régions-là en rendant sûre la plus grande partie de l'île et en évitant beaucoup de morts d'Indiens, fut attribuée une très bonne répartition de ceux-ci près du port de Xagua, dans un village qui s'appelait en langue indienne - je crois - Canarreo.

Ce prêtre était, depuis de nombreuses années dans l'île Espagnole, grand ami d'un homme appelé Pedro de la Renteria. Un gentilhomme de grande vertu, chrétien, prudent, charitable, dévôt et davantage disposé - conformément à ses inclinations - à vaquer aux choses de Dieu et de la religion qu'à s'occuper de celles du monde. Il tenait celles-ci pour peu intéressantes et faisait preuve de peu d'habileté pour se les procurer. A L'Espagnole et à Cuba où il a vécu, il a toujours exercé la fonction de membre du conseil communal ou de représentant de Diego de Velásquez.

Après s'être fait accompagner depuis le bourg de Baracoa par ce Pedro de la Renteria, Diego de Velásquez lui donna des Indiens au titre de la répartition conjointement avec le prêtre Las Casas, ce qui fit que tous deux disposaient d'une bonne et grande population. Avec ces Indiens le prêtre commença à s'y entendre en agriculture et en élevage et à envoyer une partie d'entre eux à l'exploitation minière. Mais il eut surtout le souci de donner aux Indiens la doctrine, car c'était de fait son principal office.

A cette époque-là le bon père, comme tous les séculiers qui étaient ses fils spirituels, était parfaitement aveugle en la matière. Cela ne se traduisait pas tellement en matière de traitement, car avec les Indiens il fut toujours humain, charitable et pieux, ce qui lui venait de sa nature compatissante mais aussi de ce qu'il entendait être la loi de Dieu. Ce souci n'allait cependant guère au-delà des corps, comme de faire que les Indiens ne soient pas trop affectés par les travaux, car en ce qui concernait les âmes, les préoccupations restaient bien extérieures et oubliées par lui et par tous les autres. C'était une calamité que Notre-Seigneur a permise, selon ses secrets desseins, en toutes sortes de personnes de notre Espagne dans les Indes. (...)

15. La situation à Cuba en 1514 et 1515

L'exposé qu'en fait Bartolomé de Las Casas dans son Historia de las Indias est rédigé bien des années après sa "conversion"

(...) Après la répartition des Indiens relevant de chaque bourg et leur attribution aux Espagnols - à chacun selon son appétit pour l'or et selon son peu de scrupules de conscience - mais sans aucune considération pour ces personnes faites de chair et d'os, ils les mirent au travail dans les mines et sur les autres chantiers qui leur étaient réservés. Et ils le firent si brutalement et sans pitié aucune qu'en une question de jours la mort de nombre d'entre les Indiens signa la parfaite inhumanité avec laquelle ils les ont traités.

C'est bien vrai - comme je l'ai dit plus haut dans un chapitre - ce que devant moi et en présence d'autres personnes, nous raconta un Espagnol en nous présentant cela comme une bonne affaire ou un exploit: qu'avec les Indiens de la répartition dont il disposait, il avait fait des milliers de carrés de terre pour la culture du manioc - avec lequel on fait le pain **cazabi** - en envoyant les Indiens tous les deux ou trois jours dans les collines, pour manger les fruits qu'ils y trouveraient; et qu'au retour, avec ce qu'ils avaient dans le ventre, il les mettait au travail pendant deux ou trois jours dans ses champs sans leur donner à manger la moindre bouchée de quoi que ce soit.

Ce travail de cultivateur consiste à piocher toute la journée. Mais c'est beaucoup plus dur que de piocher les vignes et les jardins de notre Espagne, car les Indiens doivent soulever la terre qu'ils piochent pour la mettre en monticules de trois ou quatre pieds de côté et de quatre palmes en hauteur. Et cela, sans houe ni pioche qu'on leur aurait données, mais avec des bouts de bois durcis au feu comme bêche. C'est comme ça, parce qu'ils n'avaient rien à manger et qu'ils étaient forcés de travailler dur, que ces gens-là sont morts en plus grand nombre et plus rapidement qu'en d'autres endroits.

Comme les Espagnols emmenaient dans les mines et les champs les hommes et les femmes en bonne santé, et comme il ne restait dans les villages que les vieux et les malades que personne ne secourait ni ne guérissait, tous ces derniers mouraient d'angoisse et de maladie, mais surtout de terrible famine. J'ai vu quelquefois, en passant dans des villages lors de déplacements dans l'île, des gens chez eux qui criaient. Après être entré dans les cases pour les voir et leur demander ce qu'ils avaient, je les ai entendus me répondre: "Faim! Faim!"

Parce que les Espagnols ne laissaient ni homme ni femme capables de tenir sur leurs jambes sans les emmener au travail, les femmes qui avaient accouché voyaient mourir leurs garçons et leurs filles nouveaux-nés, les seins desséchés par le manque de nourriture et le surcroît de travail, et n'ayant rien à leur donner pour grandir. C'est ainsi que, en l'espace de trois mois, sont morts sept mille garçons et filles en bas âge. Et c'est ce qui a été écrit au Roi catholique par une personne d'autorité qui avait enquêté là-dessus.

Il est également arrivé qu'un officier du roi, après avoir bénéficié d'une répartition de trois cents Indiens, les a tellement pressurés en les expédiant dans les mines et autres choses qu'en trois mois il n'en est pas resté vivant plus du dixième. (...)

16. Las Casas témoin d'un massacre d'Indiens

1513, Cuba - Bartolomé de Las Casas accompagne l'expédition de pacification conduite par le capitaine Narváez sur ordre du lieutenant-gouverneur Velásquez, dans l'ouest de Cuba. A Caonao il assiste, impuissant et horrifié, à un massacre d'Indiens

(...) Alors que le capitaine était sur son cheval et ses soldats sur les leurs, et que le prêtre regardait comment le pain et le poisson étaient répartis aux Indiens du village, voilà que subitement un Espagnol - en lequel le Diable s'était habillé - dégaina son épée, aussitôt suivi en cela par la centaine de soldats. Ils se mirent à éventrer, à poignarder et à tuer nombre de ces brebis et agneaux, hommes et femmes, enfants et vieillards, qui étaient accroupis là, sans

défense, à regarder les chevaux et les Espagnols. Dans l'épouvante et le temps de deux credos, il ne resta pas un être vivant de tous ceux qui se trouvaient là. Les Espagnols entrèrent dans la grande case toute proche - car cela se passait à sa porte - et ils se mirent à faire la même chose en tuant à coups de poignard et d'épée tous ceux qui s'y trouvaient, au point qu'il y avait un ruisseau de sang comme si on avait tué de nombreuses vaches. Quelques Indiens réussirent à s'enfuir en grimpant en haut du poutage de la case et en s'échappant par le chaume.

(...) "Que vous en semble, Votre Grâce, de nos Espagnols? De ce qu'ils ont fait?", dit au clerc Las Casas le capitaine Narváez. Le clerc répondit, au spectacle de tant d'Indiens mis en pièces et tout à l'horreur d'un cas aussi cruel: "Que je vous envoie au diable, vous et tous les autres!"

(...) De tout ce qui vient d'être dit, je suis témoin, car j'étais présent et je l'ai vu... La (vraie) cause n'est autre que leur habitude - que les Espagnols ont toujours eue dans l'île Espagnole et qu'ils ont transportée à Cuba pour la mettre en oeuvre - de n'être pas satisfaits tant qu'ils ne versent pas le sang humain, car ils étaient toujours commandés et poussés par le Diable. (...)

17. La conversion de Las Casas

Pentecôte 1514, Cuba - La veille de la Pentecôte, en préparant son sermon du lendemain, Bartolomé de Las Casas réalise soudain, à la lecture biblique du livre de l'Ecclésiastique, qu'il exploite les pauvres. Il décide alors de se défaire de ses esclaves, qu'il confie au lieutenant-gouverneur Velásquez. Le 15 août suivant, en la fête de l'Assomption, il fait le premier des nombreux sermons qu'il va désormais consacrer à la condamnation de l'esclavage des Indiens par le système de la "commende".

(...) Les choses étant ainsi, alors qu'augmentait jour après jour cette vendange de gens à proportion de la rapacité en vigueur et que mouraient donc toujours plus de gens, le clerc Bartolomé de Las Casas (dont il a été fait mention plus haut au chapitre 28 et suivants) était très occupé et se souciait fort de ses revenus, comme les autres Espagnols, en envoyant les Indiens de sa répartition aux mines d'or et aux champs pour les cultiver, et en profitant d'eux le plus possible. Il est évident qu'il avait toujours eu le soin de les entretenir autant que possible, de les traiter convenablement et de compatir à leurs misères. Mais il n'avait pas mieux pris soin que les autres Espagnols de se souvenir qu'il s'agissait d'infidèles et qu'il se devait de leur apporter la doctrine et de les introduire dans le giron de l'Eglise du Christ.

Le lieutenant-gouverneur, Diego de Velásquez, accompagné des Espagnols qui étaient venus avec lui, était parti du port de Xagua pour fonder dans la province un bourg d'Espagnols qui s'est appelé Sancti-Spiritus. Dans toute l'île il n'y avait ni clerc ni frère, si ce n'est le dénommé Bartolomé de Las Casas (et sauf au village de Baracoa où il y en avait un). Alors qu'était arrivée la Pâque de Pentecôte, Las Casas résolut de sortir de chez lui - la maison qu'il avait sur le bord de la rivière Arimao, distante d'une lieue de Xagua, où il avait ses domaines - pour aller dire la messe et prêcher cette Pâque.

En reprenant les sermons qu'il avait faits pour la Pâque de l'année précédente, et d'autres de la même époque, il se mit à réfléchir sur quelques autorités de la Sainte-Ecriture. Et si je me souviens bien, la première et principale autorité a été celle de l'Ecclésiastique, chapitre 34:

- 18 - Sacrifier un bien mal acquis, c'est se moquer, les dons des méchants ne sont pas agréables.
- 19 - Le Très Haut n'agrée pas les offrandes des impies, ce n'est pas pour l'abondance des victimes qu'il pardonne les péchés.
- 20 - C'est immoler le fils en présence de son père que d'offrir un sacrifice avec les biens des pauvres.
- 21 - Une maigre nourriture, c'est la vie des pauvres, les en priver c'est commettre un meurtre.
- 22 - C'est tuer son prochain que de lui ôter la subsistance, c'est répandre le sang que de priver le salarié de son dû.

Le clerc, dis-je, se mit à considérer la misère et la servitude que subissaient ces gens-là. Il se remémora ce qu'il avait entendu dire dans l'île Espagnole et dont il avait l'expérience, à savoir que c'était ce que prêchaient les religieux de saint Dominique: que les Espagnols ne pouvaient pas posséder d'Indiens en toute bonne conscience, et qu'eux, religieux, refusaient d'entendre en confession et d'absoudre ceux qui en possédaient - tout cela que le clerc n'acceptait pas.

Un jour, le clerc avait voulu se confesser à un religieux de l'Ordre rencontré par là, à l'époque où il avait des Indiens en commende dans l'île Espagnole sans plus de souci et avec le même aveuglement que dans l'île de Cuba. Mais le religieux avait refusé de l'entendre en confession. Alors qu'il lui en demandait la raison, et que le religieux expliquait le pourquoi, le clerc l'avait réfuté en présentant des arguments creux et des solutions ineptes sous une apparence de vérité. Au point que le religieux lui avait déclaré: "J'en conclus, mon Père, que la vérité a toujours des contraires et le mensonge, bien des aides". Le clerc avait fini par baisser les bras eu égard à la personnalité respectable et cultivée du religieux, de loin supérieure à celle du clerc prêtre. Mais quant à laisser les Indiens, il n'avait eu cure de changer d'opinion.

Il lui fut ainsi très profitable de se remémorer cette dispute avec le religieux et cette confession frustrée. Cela lui permit de mieux considérer l'ignorance qui était la sienne et le danger qu'il courait en ayant des Indiens en commende, comme les autres commendataires, et en entendant ces derniers en confession sans aucun scrupule alors même que ceux-ci possédaient des Indiens et entendaient bien s'en justifier. Cela ne devait cependant pas durer longtemps, même s'il avait fini par en entendre beaucoup en confession qui tombaient sous le coup de cette condamnation.

Après quelques jours passés à faire ces considérations et, au fur et à mesure qu'il lisait, plus convaincu de la distance entre le droit et le fait comparés l'un à l'autre, il arrêta, devant l'évidence de la vérité, que tout ce qui se commettait dans ces îles à propos des Indiens était injuste et tyrannique. Tout ce qu'il lisait allait dans ce sens et le confirmait dans son attitude. Il prit l'habitude de dire et d'affirmer que, dès l'instant où il commença à sortir des ténèbres de son ignorance, il ne lut plus alors aucun livre en latin ou en espagnol - qui furent innombrables en quarante années - qui ne fût de raison ou d'autorité pour prouver ou corroborer la justice des Indiens, et pour porter condamnation des injustices, des maux et des dommages dont ils étaient victimes.

Finalement il se résolut à le prêcher. Comme il eut vite en main la réprobation de ses sermons, alors qu'il possédait toujours des Indiens, il décida - pour pouvoir condamner librement les répartitions ou commendes comme injustes et tyranniques - de se défaire de ses Indiens et de renoncer à eux en les confiant au gouverneur Diego de Velásquez. Ce n'était pas qu'en son pouvoir ils s'en trouveraient mieux, que celui-ci les traiterait à partir de ce moment-là avec plus de dévotion que les autres. Le clerc savait qu'en laissant ses Indiens il les donnait à qui allait les opprimer et les user jusqu'à les tuer. Mais même s'il leur avait accordé le meilleur traitement qu'un prêtre pouvait accorder à ceux qu'il considérait comme ses enfants, vu qu'il prêchait qu'on ne pouvait posséder des Indiens en toute bonne conscience, il savait que ne lui manqueraient jamais les calomnies de ceux qui diraient: "Mais enfin, lui aussi possédait des Indiens. Pourquoi ne les laisse-t-il pas puisqu'il affirme que c'est tyrannique d'en avoir?" C'est pourquoi il prit la décision de s'en défaire totalement. (...)

18. Les dominicains à Cuba avec Las Casas - Carême 1515

(...) En ces jours-là le Frère Pedro de Córdoba (dont nous avons beaucoup parlé plus haut) a envoyé de l'Espagnole à Cuba quatre religieux de son ordre de saint Dominique, à savoir trois prêtres et un diacre. (...) Le gouverneur Diego de Velásquez eut grand plaisir de leur venue. Mais la joie et la consolation, en les voyant arriver, ont été beaucoup plus grandes pour le Père Las Casas. D'abord, parce qu'il avait toujours été un fervent des religieux, en particulier de ceux de saint Dominique. Ensuite, parce qu'il se sentait soutenu dans sa doctrine - tenue pour très nouvelle et très rigoureuse - qu'il présentait dans ses sermons contre l'oppression et la servitude dont les Indiens étaient victimes. Il espérait donc que, en lettrés et personnes de grande autorité qu'ils étaient, ils l'approuveraient et le soutiendraient.

Si le prêtre a accueilli avec grande joie ces religieux, ceux-ci n'ont pas moins été heureux de trouver là un clerc qui leur donnerait des nouvelles de la terre et ce que faisaient les Espagnols, surtout après qu'ils eurent découvert qu'il s'efforçait de défendre la liberté des Indiens et de stigmatiser la servitude et la tyrannie dont ils souffraient. Aussi leur a-t-il semblé que Dieu leur avait procuré ce dont ils avaient besoin, comme s'il leur avait envoyé un ange du ciel. (...) Pour l'octave de Pâques, les frères demandèrent au prêtre clerc de prêcher car ils voulaient l'entendre. Celui-ci accepta. Pour confirmer la doctrine qu'il avait prêchée depuis sept ou huit mois contre l'oppression des Indiens - les uns ne pensaient pas qu'opprimer ou tuer ces hommes fût un péché, d'autres hésitaient, se moquaient ou protestaient - il rassembla donc toutes les propositions, les plus âpres et rigoureuses, qu'il avait prêchées sur le sujet durant toute cette période. Et il les répéta dans toutes les assemblées, en présence des religieux, avec plus de véhémence et de liberté qu'auparavant. Les religieux furent heureux de voir qu'il existait un clerc qui prêchait en toute liberté et vérité ce qu'eux-mêmes ressentaient et prêchaient. Ils le tinrent en grande estime et l'aimèrent beaucoup. (...)

Le dimanche suivant ce fut au tour du Frère Bernardo de Santo-Domingo de prêcher sur le thème "Ego sum Pastor bonus". Tout son sermon fut pour les convaincre qu'"ils n'étaient pas les pasteurs de ces gens-là, mais des mercenaires, des tyrans et des loups affamés qui les déchiquetaient et les dévoraient". Nos Espagnols en restèrent stupéfaits mais ils ne se corrigèrent pas pour autant. (...)

19. L'"encomienda" au coeur de la polémique

28 avril 1517, Santo-Domingo - Les dominicains de l'île Espagnole s'expliquent sur leur refus du système de la "commende" dans leur lettre de ce jour au frère Bernardino Manzanedo, religieux hiéronymite accrédité par le cardinal-régent Cisneros pour enquêter sur la situation dans les îles des Caraïbes, au retour du deuxième voyage du frère Pedro de Córdoba en Castille

Vous m'avez demandé de vous donner mon point de vue et celui des pères de cette maison sur l'affaire des Indiens. (...) En premier lieu, nous ne voyons pas comment cette façon qu'ont les chrétiens d'avoir des Indiens en commende puisse être licite. Nous jugeons plutôt qu'elle va à l'encontre de toute loi divine, naturelle et humaine. Vous le prouver ici nécessiterait de longs développements, et je ne pense pas que Vos Révérences attendent cela de nous. Qu'il suffise de dire que tous ces Indiens ont été et sont encore détruits dans leur âme et dans leur cœur, ainsi que leur postérité; que toutes les terres sont dévastées et incendiées; et qu'ils ne peuvent de cette manière devenir chrétiens, ni même vivre.

*Il nous semble donc que les Indiens doivent être soustraits du pouvoir des chrétiens et remis en liberté, soit que leurs villages s'organisent par eux-mêmes sous le gouvernement de bonnes personnes de foi chrétienne et craignant Dieu, soit qu'on les rassemble et les mette dans les villages des chrétiens sous le gouvernement d'autres Indiens. Et si l'une ou l'autre de ces deux solutions ne sont pas retenues, alors qu'elles sont tout à fait viables, qu'on les laisse alors retourner dans leurs **yucayeques**(18). Même s'ils n'y gagnent rien en ce qui concerne leurs âmes, du moins y gagnent-ils pour ce qui est de leurs vies et de leur multiplication physique, ce qui vaut mieux que de tout perdre. En ce qui concerne le spirituel, cependant, nous pensons sans l'ombre d'un doute qu'ils y gagneraient, car ce serait le moyen pour les frères de se rendre chez eux pour enseigner et prêcher. Pour l'heure, les frères ne peuvent même pas le faire en raison des travaux qu'on leur fait faire et qui les laissent, quand ils n'en meurent pas, épuisés et affamés, donc peu disposés à accueillir la prédication. En vérité les bras vous en tombent. Mais l'envie vous prend d'aller vivre au milieu d'eux, tellement la porte du bien est complètement fermée! (...)*

(18) Lieux d'habitation originels des Indiens.

20. Supplique des dominicains et franciscains aux régents d'Espagne

27 mai 1517, Santo-Domingo - Les dominicains et franciscains de l'île Espagnole écrivent une lettre en latin au cardinal Cisneros et à Adriano d'Utrecht, régents d'Espagne, pour les alerter sur la nécessité de supprimer l'"encomienda" pour permettre la survie des Indiens

Puisque Vos Seigneuries Révérendissimes ont été nommées recteurs et juges de la terre pour promouvoir le bien et corriger le mal, afin que les justes soient loués et les injustes châtiés, il convient que ceux à qui il appartient de tout corriger n'ignorent rien de ce qui doit être corrigé. (...)

Etant donné que dans ces îles et terres d'Indiens, ont été commis des délits, des péchés de cruauté et de violence ainsi que bien d'autres mauvaiesetés comme il ne s'en était encore jamais commis - pensons-nous - sur toute la terre jusqu'à aujourd'hui, nous nous devons, dans cette lettre, de conter la vérité à Vos Révérences, de telle sorte que vous ayez connaissance de tout ce qui doit être corrigé. (...) En taisant les autres choses, nous parlerons rapidement de ce qui se passe dans l'Espagnole où nous habitons actuellement.

Où sont, Révérendissimes Seigneurs, les innombrables habitants qui y ont été découverts et dont le nombre avait été comparé par les découvreurs aux herbes des champs? Il n'en reste d'eux tous, dans l'île, guère plus de dix ou douze mille hommes et femmes (19), lesquels sont brisés et affaiblis, pour ainsi dire à l'agonie. Ce n'est pas la stérilité de la terre qui les a fait disparaître, ce sont les travaux insupportables qui leur ont été imposés. (...)

Nos chrétiens - plus exactement ces non agneaux du Christ, des ennemis cruels - ont fait travailler pareillement les hommes, les femmes et les enfants. Tout comme les hommes, les femmes et les enfants devaient, nus, supporter la chaleur du jour, le soleil de l'été, les pluies et les intempéries. Tout comme les hommes, les femmes et les enfants ne recevaient, pour rémunération de leur travail et pour repos en fin de journée, que le sol dur de la terre. Tout comme les hommes, les femmes et les enfants souffraient la faim et la soif. Tout comme les hommes, quand survenaient les maladies contractées au travail, au terme d'un service fidèle et continu, les femmes et les enfants étaient abandonnés, méprisés, considérés comme des êtres inférieurs aux animaux. (...)

A quoi bon dire tout cela? Si ce n'est parce que tout cela n'est ni acceptable ni licite. Voilà notre conclusion. Le Roi Très Chrétien a perdu son peuple. La terre a été privée de ses habitants et de ses cultivateurs. Les âmes que le Christ avait rachetées et qu'il nous avait données en commende pour les délivrer du pouvoir du diable, il les a irrémédiablement perdues. Les chrétiens auraient peut-être pu se sauver d'une façon ou d'une autre, mais en raison des maux qu'ils ont causés ils ne peuvent que souffrir en enfer. (...) Après la venue des Frères hiéronymites, les Indiens meurent autant qu'avant, voire davantage et plus rapidement. Si personne ne met fin à leur perdition et à leur destruction, et si personne ne les aide rapidement à refaire leurs forces corporelles, on ne pourra éviter ce mal imminent: leur destruction totale.

Qu'on les mette en communes ou dans des villages chrétiens, ou alors qu'on les laisse à eux-mêmes; mais qu'ils ne soient plus au service de quiconque, pas même du roi. Qu'on ne leur impose aucun travail, si ce n'est à titre quasi récréatif et pour leur subsistance (pour laquelle ils ont besoin de très peu de choses) en acceptation volontaire. Qu'ils n'aient pour seul souci que celui de leur vie et de leur santé. Qu'ils récupèrent ainsi leurs forces et reposent leurs corps fatigués. Et qu'il leur devienne possible de respirer et de reprendre leur prolifération naturelle. (...)

Le temps dira si l'on peut faire mieux avec eux. Pour l'heure, voici notre seule préoccupation: qu'ils ne disparaissent pas!

Un certain clerc nommé Bartolomé de Las Casas s'était rendu en Espagne pour chercher remède et demander justice en faveur des Indiens; il en était revenu avec le titre de procureur

(19) Les estimations de la population originelle de l'Espagnole sont de l'ordre d'un million.

des Indiens et accompagné des Frères hiéronymites. Il retourne aujourd'hui auprès de Vos Seigneuries, porteur du même problème. Il complétera de vive voix ce que nous avons omis dans cette lettre. C'est un homme bon, religieux et - croyons-nous - élu par Dieu pour ce ministère. Il est, à l'évidence, tellement brûlant du zèle de la charité et de la justice qu'il a dédaigné les facilités terrestres; qu'il se sent mû par la volonté de Dieu; qu'il recherche et vise le salut temporel et spirituel de ces peuples; enfin, qu'il n'est pas exempt de persécutions ni d'offenses, de sorte qu'il est du nombre de ceux dont il a été dit: "S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront vous aussi". C'est un homme digne de foi. Vos Seigneuries peuvent et doivent lui faire crédit.

21. Lettre du frère Pedro de Córdoba à Charles-Quint

28 mai 1517, Santo-Domingo - Le frère Pedro de Córdoba s'adresse au roi Charles Ier d'Espagne sur la quasi disparition des Indiens de l'Espagnole par suite de la pratique du "repartimiento" et de l'"encomienda", ainsi que sur la corruption des juges nommés là pour réprimer les violations des cédulas royales sur les conditions de la "répartition" et de la "commende"

(...) Ce sont deux choses, Sérénissime Roi, sur lesquelles j'entends écrire à Votre Altesse et, si possible, parler tout particulièrement. (...) Quant à la première, Votre Altesse doit savoir que le roi, aujourd'hui sur terre, qui est le plus offensé par ses serviteurs et ses vassaux et fait l'objet des plus grandes trahisons, c'est Votre Altesse. Car ces îles et ces terres nouvellement découvertes et trouvées remplies de populations, lesquelles ont été mises par Dieu Notre Seigneur sous le pouvoir et la seigneurie de Votre Altesse, ont été et sont encore détruites et dépeuplées du fait des grandes cruautés que les chrétiens y ont pratiquées. Les rapporter ici serait très longue chose, et les pieuses oreilles de Votre Altesse ne les sauraient entendre. Ces populations étant par ailleurs si tranquilles, si obéissantes et si bonnes, je pense que, si des prédicateurs pouvaient seuls y entrer sans les brutalités et violences de ces maudits chrétiens, il serait possible de fonder parmi ces populations une Eglise aussi admirable que l'Eglise primitive.

Mais les chrétiens ont attelé ces populations à des travaux physiques qui leur sont si étrangers et auxquels elles ont été si cruellement appliquées que, dans cette seule île Espagnole d'où cette lettre est écrite, ils ont détruit et fait mourir plus d'un million de vassaux de Votre Altesse. Si encore ceux-ci étaient morts dans la santé de leurs âmes, ce n'eût été qu'un moindre mal. Mais ils sont morts tout autant dans leurs âmes que dans leur corps, car les chrétiens se les étaient répartis entre eux en disant que c'était pour leur enseigner les choses de la foi. En réalité, ils ne leur ont rien enseigné étant donné qu'ils n'entendaient rien en ces choses, mis à part ceux qui avaient été et sont élevés dans les monastères. Comment peut-il enseigner la foi aux infidèles celui qui en est ignorant pour lui-même et, pire encore, ne la traduit pas en oeuvres? Les chrétiens, à qui les Indiens ont été donnés en commende et qui se les sont répartis, sont et resteront des ignorants en matière de foi. (...)

La seconde chose, Seigneur, je vais la présenter plus rapidement: elle concerne uniquement les chrétiens. Depuis que sont arrivés dans cette île trois juges dits d'appellation, bien des maux et des dégâts se sont multipliés. Dissensions, divergences et factions ont fait leur apparition, accompagnées de haines, d'inimitiés, de protestations et de dénigrements, dans une multitude de procès et de dépenses au nom d'étranges droits dont on constate qu'ils se soldent par un pays appauvri et détruit. Tous ces maux, pour moi qui ai connu le pays avant leur venue, n'existaient pas jusqu'alors. (...) D'après ce que j'ai pu constater et savoir, quoi qu'il en soit aux yeux de Votre Altesse, il ne me semble pas nécessaire qu'il y ait des juges d'appellation en ces terres car cela n'engendre que des disputes, agitations et autres misères nombreuses. (...) De plus, les juges s'y entendent davantage en matière de plantations et d'or à leur profit, sans parler d'exploitation de navires en direction des autres îles, qu'en matière de procès et de causes vu qu'en ces terres, les possessions et leur inscription étant nouvelles, les disputes et les divergences ne font guère difficulté. (...)

TABLE DES MATIÈRES

I- L'ILE ESPAGNOLE À PARTIR DE 1492

1- Préparation de l'expédition maritime -2- Compte rendu de la première des quatre expéditions de Colomb -3- Le jeune Las Casas et le retour de Colomb à Séville -
4- Massacre d'Espagnols par les Indiens à l'île Espagnole -5- La mission royale de conversion des païens -6- Proposition de réduction en esclavage des Indiens cannibales -7 Bartolomé de Las Casas et son Indien esclave

II- LES PREMIERS COLONS ORGANISÉS

8- Las Casas seigneur commendataire dans l'île Espagnole -9- "Des bêtes et non point des êtres humains" -10- L'institution du "repartimiento" et de l'"encomienda" -11- Missionnaires contre gouverneurs -12- Première messe de Las Casas à l'Espagnole

LA POLÉMIQUE DE 1511

13- Le sermon du frère dominicain Antonio de Montesinos -14- Las Casas seigneur commendataire à Cuba -15- La situation à Cuba en 1514 et 1515 -16- Las Casas témoin d'un massacre d'Indiens -17- La conversion de Las Casas -18- Les dominicains à Cuba avec Las Casas -19- L'"encomienda" au coeur de la polémique -20- Supplique des dominicains et franciscains aux régents d'Espagne -21- Lettre du frère Pedro de Córdoba à Charles-Quint

SOURCES DES 21 DOCUMENTS PRÉSENTÉS DANS CE NUMÉRO

1- :

Fac-similé dans Pedro Aguado Bleye, **Manuel de Historia de España**, Madrid, 1954, tome II, page 303.
Texte dans Bartolomé de Las Casas, **Historia de las Indias**, Mexico-Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, 1951, Livre I, chapitre 33, p.172-173.

2- 6- :

Cristóbal Colón, **Textos y Documentos completos**, Madrid, 1989, p. 139 à 146 passim; p. 153-154.

3- 7- 8- 12- 13- 14- 15- 16- 17- 18- :

Bartolomé de Las Casas, **Historia...** (citations extraites de Rubén García, **La conversión a los Indios de Bartolomé de Las Casas**, Buenos Aires, 1987; les références sont celles indiquées dans cet ouvrage):
I, 18, p. 233; I, 76, p. 469; II, 3, p. 12 à 14; II, 54, p. 135-136; III, 3, p. 175 (réf. de **Historia...**);
III, 31, p. 251-252; III, 78, p. 355-356; III, 29, p. 244-245, 425 et 246; III, 79, p. 356-357; III, 81, p. 360 et ss. passim.

4- 9- 10- 11- 19- 20- 21- :

Juan-Manuel Pérez, **Evangelio y Libertad, Primeros Dominicos en América**, Cusco, Centro Bartolomé de Las Casas, 1990, p. 141; p. 144 à 146; p. 148-149; p. 148; p. 120; p. 124 à 128 passim; p. 132 à 136 passim.

5- :

Mercedes Sols Lucia et José Gonzalez Faus, **Textos para el Quinto Centenario**, Barcelone, 1990, p. 5.

Gravure de première page tirée de la revue **Reflexión y Liberación**, Santiago du Chili,
n° 8, janvier-février 1991

Traduction DIAL - © DIAL, Paris, 1992
Tous droits de reproduction réservés

Abonnement annuel: France 375 F - Etranger 420 F - Avion Am. latine: 490 F - USA-Canada-Afrique 460 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441